

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Sa composition

Le Conseil d'Administration est composé de 9 membres proportionnellement des membres élus en son sein par le Conseil Municipal, et des membres nommés par le Maire d'une part.

D'autre part, les membres nommés doivent figurer dans des associations œuvrant dans le domaine social, familiale et de personnes âgées. Selon les articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 à R.123-26 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le CCAS a pour mission : d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune en étroite liaison avec les institutions publiques et privées ; d'instruire les dossiers des demandes d'aide légales et facultatives, la domiciliation, la réalisation d'une analyse des besoins sociaux de la commune. Ses actions s'orientent principalement autour des personnes âgées, des personnes en situation de précarité ou de difficultés sociales, et des jeunes.

Le 18 octobre 2020, l'installation d'un nouveau Conseil d'Administration et le renouvellement des membres a été marquée par les élections municipales. Mais c'est surtout la pandémie qui a marqué nos esprits !

Cette année de crise sanitaire inédite, qui se poursuit encore aujourd'hui, aura en effet été marquante à bien des égards. Personne ne pouvait sérieusement imaginer qu'un jour la population de tout le pays puisse se retrouver confinée. Un confinement qui a d'ailleurs concerné plus de la moitié de l'humanité.

Cette période aura également été riche d'enseignements. Evidemment sur les forces et les faiblesses de notre système de santé. Mais aussi sur le sens du mot « solidarité ». Partout, des initiatives individuelles de proximité se sont mises en place.

Partout aussi, les services publics ont rappelé leur importance, leur nécessité et même leur caractère indispensable. Le CCAS a été au cœur de la mobilisation pour répondre aux enjeux de cette crise.

Dans la coordination, la ville de Rémire-Montjoly, les services de l'État, les CCAS des communes voisines, les bénévoles et les associations, tous, collectivement se sont tous rendus compte des efforts considérables qu'ont su déployer les travailleurs sociaux et leurs institutions pour assurer la cohésion sociale et relever les défis posés par cette crise sanitaire qui se prolonge aujourd'hui en crise économique et sociale.

Nous devons être fiers de cet engagement. Fiers aussi de notre capacité d'adaptation, de notre réactivité, de la mise en œuvre de nouveaux projets au plus près des besoins des usagers.

Faisons en sorte de nous appuyer demain sur les expériences nées de cette période particulière pour toujours plus d'imagination, toujours plus d'exigence, toujours plus d'efficacité dans nos actions conduites au bénéfice des habitants de la ville de Rémire-Montjoly.